

GUIDE DES PARENTS 2026



Centre du Plateau
Centre communautaire de loisirs

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Table des matières

3 Vive l'été au CDP !

4 Coordonnées et inscriptions

- Pour nous joindre
- Communication avec les parents
- Dates d'opération et horaires
- Compte familial – Préinscriptions – Inscriptions

6 Fonctionnement du camp de jour

- Horaires, dates et coûts
- Activités spéciales, sorties et horaire type d'une semaine de camp
- Camp avec options spécialisées
- Sorties & Ratios
- FAQ
 - Qu'est-ce que je dois faire lorsque j'amène mon enfant au camp ?
 - Est-ce que mon enfant peut partir seul et/ou avec une autre personne à la fin du camp?
 - Qu'arrive-t-il en cas de retard ou d'absence de mon enfant?
 - Que se passe-t-il si je suis en retard pour récupérer mon enfant en fin de journée ?

10 Service de garde

- Horaires, dates et coûts
- FAQ
 - Comment se déroule le service de garde?
 - Où est-ce que je laisse mon enfant le matin et où est-ce que je le récupère à la fin de la journée?
 - Quels sont les ratios pour le service de garde?

11 Programme d'intégration pour enfants ayant des besoins particuliers

- Fiche explicative / Formulaire d'évaluation
- Étapes pour déposer une demande d'accompagnement

12 Les essentiels pour le camp ...

- Qu'est-ce que les enfants doivent apporter au camp ?
- Qu'est-ce qu'un lunch équilibré à apporter au camp?

14 Code de vie du camp de jour

- Engagement du campeur
- Engagement des parents

18 Encadrement – Santé et sécurité

- Notre personnel animateur
- Mesures de sécurité
- Médicaments et allergies
- Hygiène et prévention
- Règlements et sécurité aquatique

22 Politiques administratives

- Modalités de paiement
- Demande de remboursement et/ou annulation
- Relevé 24
- Loi 25

Vive l'été au CDP !

Le camp du CDP, qu'est-ce que c'est ?

Depuis plus de 35 ans, le camp de jour du Centre du Plateau (CDP) accueille les familles du quartier avec le même désir : offrir aux enfants un endroit où ils peuvent s'épanouir, créer des liens et profiter pleinement de leur été. Nous avons à cœur d'offrir un milieu sécuritaire, inclusif et bienveillant, où chaque enfant se sent accueilli et important.

Dès le premier jour, nos animateurs et coordonnateurs – gonflés d'énergie après un printemps de préparation – sont prêts à lancer un été haut en couleur! Retour des spécialités, activités aquatiques, jeux extérieurs dans les parcs du quartier, ateliers créatifs dans nos locaux, sans oublier nos grandes sorties hebdomadaires qui font toujours sensation.

Au CDP, nous croyons que l'été est un moment précieux pour grandir, se faire des amis et créer des souvenirs qui dureront longtemps.

Nous avons hâte de partager avec vous un été 2026 doux, joyeux et rempli de belles rencontres.



Coordonnées et inscriptions

Pour nous joindre

→ Pour toute question administrative (inscriptions, paiements, remboursements, etc.), veuillez communiquer avec le service à la clientèle.

Service à la clientèle

Coordonnées	Téléphone	Courriel	Horaire
2275, boul. St-Joseph Est Montréal, Québec H2H 1G4	514 872-6830	contact@centreduplateau.com	Lundi au vendredi 7h à 21h Samedi et dimanche 8h à 16h30

→ Pour toute question ou information concernant le camp de jour (programmation, activités, sorties, ressources humaines, fonctionnement général, etc.), veuillez communiquer avec notre équipe de coordination.

→ Pour toute requête, incluant les plaintes ou demandes spécifiques, nous vous invitons à contacter un membre de la direction.

Membre de l'équipe de coordination du camp de jour :

Équipe	Téléphone	Courriel
Coordonnatrices		campdejour@centreduplateau.com
Directrice adjointe	514 872-6830	suzieauger@centreduplateau.com
Directrice générale		direction@centreduplateau.com

Communication avec les parents

La communication avec les parents s'effectue principalement par courriel. Il est essentiel de s'assurer que l'adresse électronique inscrite dans le dossier en ligne est à jour afin de recevoir toutes les informations relatives aux activités du camp.

Toute modification apportée au dossier de l'enfant doit être signalée immédiatement. Veuillez également vérifier que la fiche santé et la section des contacts d'urgence sont complétées de manière exhaustive.

Conformément aux procédures de sécurité, tout parent ou tuteur non inscrit dans le dossier de l'enfant n'aura pas accès aux informations du dossier (inscriptions, paiements, contacts d'urgence, etc.) et ne pourra pas prendre en charge l'enfant.

En cas d'urgence, le contact principal inscrit au dossier sera joint en priorité. Si ce contact n'est pas joignable, l'équipe communiquera avec les contacts d'urgence désignés.

Coordonnées et inscriptions

Dates d'opération et horaires

Notre camp de jour sera en service du 25 juin au 21 août 2026.

***Fermé le 1^{er} juillet**

HORAIRE DU CAMP DE JOUR 2026

Semaine 1	25 et 26 juin	Semaine 6	Du 27 au 31 juillet
Semaine 2	Du 29 juin au 3 juillet (fermé le 1 ^{er} juillet)	Semaine 7	Du 3 au 7 août
Semaine 3	Du 6 au 10 juillet	Semaine 8	Du 10 au 14 août
Semaine 4	Du 13 au 17 juillet	Semaine 9	Du 17 au 21 août
Semaine 5	Du 20 au 24 juillet		

Compte familial - Préinscriptions - inscriptions

La création d'un **compte familial Amilia** est nécessaire et obligatoire pour inscrire votre enfant au camp de jour du Centre du Plateau.

Le compte permet de :

- Compléter et mettre à jour le dossier de votre enfant (informations personnelles, contacts d'urgence, fiche santé) ;
- Gérer les inscriptions et paiements en ligne ;
- Suivre les activités et communications liées au camp.

À noter :

Les places étant très prisées, il est fortement recommandé de créer un dossier familial à l'avance sur **Amilia** (www.amilia.com/login) pour faciliter le processus.

Vous pouvez consulter le guide :  [Création du compte Amilia](#)

Pré-inscriptions pour citoyens Plateau-Mont-Royal :

- **Dates** : 30-31 mars 2026 à partir de 8h.
- **Modalités** : via notre site Web www.centreduplateau.qc.ca ou en personne à la réception

Inscriptions grand public

- **Ouverture** : à partir du 1^{er} avril 2026 à 8h.
- **Horaires** :
 - Lundi au vendredi : 7 h à 21 h
 - Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
- **Modalités** : via notre site Web ou en personne à la réception

Fonctionnement du camp de jour

Horaires, dates et coûts du camp de jour

L'horaire du camp de jour est du lundi au vendredi : 9 h à 16 h

Horaire variable les jours de sortie

SEMAINE 1	25 et 26 juin 2026
→ 4 à 15 ans : Coût 50 \$	
SEMAINE 2	Du 29 juin au 3 juillet 2026 (fermé le 1 ^{er} juillet 2026)
→ 4 à 10 ans : coût 112 \$	
→ Pré-ados (11-12 ans) / Ados (13-15 ans) : 128 \$	
SEMAINES 3 À 8	Du 6 juillet au 14 août 2026
→ 4 à 10 ans : coût 140 \$	
→ Pré-ados (11-12 ans) / Ados (13-15 ans) : 160 \$	
SEMAINE 9	Du 17 au 21 août 2026 – Pour tous
→ 4 à 15 ans : coût 210 \$	

Activités spéciales et sorties

Chaque semaine, une thématique et une programmation d'activités sont proposées selon les groupes d'âge. Les activités incluent des sorties sportives, culturelles, scientifiques, aquatiques et récréatives. Chaque tranche d'âge participera à au moins une sortie par semaine. De plus, il y aura des sorties hebdomadaires à la piscine et les groupes pourront aussi aller à l'extérieur du camp en transport en commun (exemples : parc avec des jeux d'eau ou bibliothèque).

Le coût des sorties et activités spéciales est inclus dans le prix du camp; aucun frais supplémentaire ne sera demandé. Les sorties et activités se déroulent aux horaires prévus, sauf en cas de mauvais temps, pouvant entraîner un report ou une annulation. L'horaire peut aussi varier selon le trafic et les horaires des autobus.

Pour connaître les activités prévues à l'horaire de votre enfant, vous devrez consulter la page Web du Centre du Plateau au www.centreduplateau.qc.ca et ce, le vendredi précédant la semaine réservée.

Si votre enfant se présente en retard et que son groupe a déjà quitté le Centre du Plateau, il incombe aux parents de transporter l'enfant jusqu'au lieu de l'activité. Un enfant ne peut rester au Centre du Plateau alors que le camp est en sortie.

Fonctionnement du camp de jour

Horaire type d'une semaine au camp

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil 9h00 à 9h15	Prise de présence, thématique et rassemblement			8h30	9h à 9h15
Activité 1 9h15 à 10h15	Activités sportives, culturelles, et/ou récréatives.			SORTIE	Activités sportives, culturelles, etc.
Collations	10h15 à 10h30				
Activité 2 10h30 à 11h30	Activités sportives, culturelles, et/ou récréatives.				
Dîner	11h30 à 12h30				
Activité 3 12h30 à 13h30	Activités sportives, culturelles, et/ou récréatives.				
Activité 4 13h30 à 14h30					
Collations	14h30 à 14h45				
Activité 5 14h45 à 15h45	Activités sportives, culturelles, et/ou récréatives.				
Départ 15h45 à 16h00	Rassemblement, rappel des consignes et départ.				Retour au camp et fin de journée 17h30

Options spécialisées

En plus de vivre une semaine très active grâce au camp de jour régulier, votre enfant aura la possibilité de :

- Développer de nouvelles habiletés;
- Découvrir de nouveaux centres d'intérêt ;
- Se perfectionner dans une discipline ;
- Et plus encore.
- 1 h à 1 h 30 par jour / 4 à 6 heures par semaine

Les options sont offertes uniquement aux enfants inscrits au camp « régulier ». Vous devrez donc ajouter un montant supplémentaire de 140 \$ par semaine au prix indiqué pour chacune des options offertes, selon le groupe d'âge de votre enfant.

Tous les enfants inscrits à un camp avec une option spécialisée participeront à la grande sortie prévue à l'horaire pour l'ensemble du camp.

Pour connaître la programmation complète des options qui seront offertes cet été, veuillez consulter notre site Web au www.centreduplateau.qc.ca.

Fonctionnement du camp de jour

Ratios camp de jour

Notre camp de jour respecte les ratios d'encadrement établis par l'Association des camps du Québec (ACQ).

Nos ratios pour l'été 2026 seront donc les suivants :

- 4-5 ans : 1 animateur pour 8 enfants
- 6-7 ans : 1 animateur pour 12 enfants
- 8-9 ans : 1 animateur pour 13 enfants
- 10 ans et plus : 1 animateur pour 15 enfants



Fonctionnement du camp de jour

FAQ

Qu'est-ce que je dois faire lorsque j'amène mon enfant au camp ?

Tout d'abord, les enfants doivent être présents à 9 h chaque matin (sauf avis contraire).

Le matin, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde devront attendre à l'extérieur et un animateur viendra faire l'appel de leur groupe. Le soir, les parents devront également attendre leur enfant à l'extérieur. Les enfants sortiront accompagnés de leur animateur.

Est-ce que mon enfant peut partir seul et/ou avec une autre personne à la fin du camp?

Aucun enfant ne pourra quitter le camp de jour seul ou avec une autre personne, à moins que ses parents ne l'aient autorisé dans le dossier d'inscription en ligne **Amilia** ou sur présentation d'une autorisation écrite dans un cas exceptionnel.

Qu'arrive-t-il en cas de retard ou d'absence de mon enfant?

Si votre enfant s'absente une journée, il n'est pas nécessaire de signifier son absence à la réception. Les présences sont prises tous les matins et les parents des enfants absents ne seront pas rejoints.

En cas d'absence de l'enfant, il est de la responsabilité des parents de s'informer de l'horaire du lendemain.

Si votre enfant se présente en retard et que son groupe a déjà quitté le Centre du Plateau, il incombe aux parents de transporter l'enfant jusqu'au lieu de l'activité. Un enfant ne peut rester au Centre du Plateau alors que le camp est en sortie.

Que se passe-t-il si je suis en retard pour récupérer mon enfant en fin de journée ?

Les enfants dont les parents ne sont pas présents à 16 h seront placés au service de garde. Des frais de 15 \$ par période seront collectés sur place à l'arrivée du parent pour une journée. Si le parent souhaite inscrire son enfant au SDG pour la semaine, les frais seront de 65 \$. Des frais de 5 \$ par tranche de 5 minutes seront appliqués pour tout retard après les heures de fermeture du service de garde.

Les frais devront être acquittés immédiatement.

En cas de non-paiement des frais exigés, l'enfant ne sera plus admis au camp de jour et ce, jusqu'à la fin du camp.

Seule l'heure du CDP sera prise en considération.

Service de garde

Horaires et coûts du service de garde

L'horaire du service de garde est du lundi au vendredi : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Les heures du service de garde peuvent être ajustées en fonction des sorties ou des activités spéciales prévues dans le cadre du camp de jour.

SEMAINE 1	25 et 26 juin 2026
25 \$ pour 2 jours / ou 9 \$ par période (matin ou soir)	
SEMAINE 2	Du 29 juin au 3 juillet 2026 (fermé le 1 ^{er} juillet 2026)
52 \$ pour 4 jours ou 9 \$ par période (matin ou soir)	
SEMAINE 3 À 8	Du 6 juillet au 14 août 2026
52 \$ pour 4 jours ou 9 \$ par période (matin ou soir)	
SEMAINE 9	Du 17 au 21 août 2026 – Pour tous
65 \$ ou 9 \$ par période (matin ou soir)	

FAQ

Comment se déroule le service de garde?

Le service de garde assure l'animation et l'encadrement des enfants le matin (7h à 9h) et en fin de journée (16h à 18h). Le service de garde offre des ateliers dirigés : les animateurs en place animent des jeux sportifs, des projets de bricolage, des jeux d'adresse et de société, etc.

Tel que mentionné dans la section précédente, l'heure de départ doit être respectée, sinon des frais de 5 \$ par tranche de 5 minutes seront imposés.

Où est-ce que je laisse mon enfant le matin et où est-ce que je le récupère à la fin de la journée ?

L'accueil se fait à la table du service de garde, où un responsable sera présent le matin et le soir. Le responsable du matin dirigera votre enfant vers les animateurs du service de garde selon son groupe d'âge.

Au moment du départ, les enfants seront appelés à l'aide d'un émetteur-récepteur lors de l'arrivée du parent. Les parents sont invités à attendre leurs enfants dans l'espace « tables et chaises », situé en face du gymnase. Aucun parent n'est autorisé à circuler sur les étages pendant les activités du camp de jour.

Afin d'éviter des délais en fin de journée, il est important que les deux parents soient inscrits comme responsables dans le dossier de l'enfant dès le lundi matin..

Le nom de toute autre personne autorisée à venir chercher l'enfant doit également être inscrit dans le dossier familial Amilia. Une vérification sera effectuée lorsque le parent se présentera à la table d'accueil.

Quels sont les ratios pour le service de garde ?

Pour tous les groupes d'âge (1 animateur/20 jeunes)

Programme d'intégration pour enfants ayant des besoins particuliers

Depuis de nombreuses années, le Centre du Plateau s'engage activement à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité de son camp de jour pour les jeunes en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Par l'entremise de ses politiques et de ses plans d'action, l'organisme met en œuvre des mesures visant à offrir un accompagnement adapté, dans un environnement sécuritaire, bienveillant et respectueux des besoins de chacun.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du programme et de prendre connaissance des différentes étapes du processus d'intégration au camp de jour, nous vous invitons à consulter la fiche explicative présentée ci-dessous.

FICHE EXPLICATIVE DU PROGRAMME → [Fiche-explicatif-2026-INT.pdf](#)

Étapes pour déposer une demande d'accompagnement :

- **Début février** : Inscription au programme d'accompagnement et d'intégration au camp de jour.
- **Mars-avril** : Analyse des dossiers et recrutement du personnel
- **Mai** : Inscription au camp de jour (effectuée par la responsable du programme)
- **Juin** : Rencontre de familiarisation entre l'accompagnateur·trice, l'enfant, les parents et les intervenant·e-s

Soumission du formulaire

À partir de février, transmettez le formulaire de demande d'intégration le plus rapidement possible :

- **Par courriel** : suzieauger@centreduplateau.com
- **Par la poste** : 2275 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, Québec H2H 1G4
- **En personne** : à la réception, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 21 h et la fin de semaine de 8 h à 16 h 30

Important :

- Tous les champs du formulaire doivent être remplis, notamment la section « **Ressources de l'enfant** ». Les formulaires incomplets ne seront pas analysés.
- Les demandes sont traitées selon la date et l'heure de réception.
- La soumission du formulaire **ne constitue pas une inscription au camp de jour**.

Nous invitons les parents à consulter le document détaillant les modalités d'intégration des enfants dans notre camp estival, disponible à partir de février.

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES BESOINS DE L'ENFANT

→ [Fiche-évaluation-besoins-2026-INT.pdf](#)

FICHE D'ÉVALUATION DES BESOINS (Thérapeute, intervenant)

→ [Evaluation-besoins-therapeute2026-INT.pdf](#)



ALTERGO

Les essentiels pour le camp...

Qu'est-ce que les enfants doivent apporter au camp ?

Chaque jeune doit avoir avec lui en tout temps :

- Un lunch équilibré et froid (nous ne fournissons pas de micro-ondes) ainsi que des collations,
- Une bouteille d'eau réutilisable,
- De la crème solaire,
- Un maillot de bain et une serviette,
- Une tenue sportive et adaptée à la température,
- Des chaussures ou des sandales de sports (les « gougounes » ne sont pas permises),
- Un chapeau ou une casquette.

Articles et aliments à ne pas apporter

Lorsque votre enfant fréquente le camp de jour, **IL DOIT ÉVITER D'APPORTER :**

Des aliments contenant des noix ou des arachides. Merci de penser aux autres enfants qui pourraient avoir des allergies.

- De la **gomme à mâcher**.
- Des **bijoux**.
- Des **appareils électroniques** (iPod, iPhone, téléphone cellulaire, etc.).
- De **l'argent**, notamment lors des sorties. L'achat de nourriture dans les machines distributrices ou dans les casse-croûtes pendant les heures de camp est interdit.
- Des **jeux ou jouets personnels**.

Le camp de jour n'est pas responsable des bris, pertes ou vols d'objets personnels. Les objets non autorisés apportés par les enfants pourront être confisqués par les animateurs et remis aux parents.



Les essentiels pour le camp...

Qu'est-ce qu'un lunch équilibré à apporter au camp?

Les enfants sont très actifs au camp de jour. Il est donc important qu'ils aient **une quantité suffisante de nourriture** pour soutenir leur niveau d'activité tout au long de la journée. Comme plusieurs activités se déroulent à l'extérieur, il est possible que leur appétit soit plus grand qu'à l'école ou à la maison.

Chaque journée comprend **deux pauses collations (avant-midi et après-midi)** ainsi qu'une **pause dîner**.

Il est recommandé de :

- Fournir **un repas et deux collations nutritives** ;
- Utiliser une **boîte à lunch isolée** avec des **blocs réfrigérants** (ice pack) afin de conserver les aliments au frais toute la journée ;
- Prévoir une **bouteille d'eau réutilisable**, afin de permettre aux enfants de s'hydrater régulièrement, particulièrement lors des journées chaudes et des activités extérieures.

Pratiques écoresponsables

La collaboration des parents est encouragée afin de **réduire les déchets**. Il est recommandé de privilégier des **contenants réutilisables** (plastique durable, tissu ou métal) pour les repas et les collations.

Pour des raisons de sécurité, **les contenants et bouteilles en verre sont interdits**.

Conservation et réchauffement des repas

Veuillez noter que **les enfants n'ont pas accès à un micro-ondes ni à un réfrigérateur** au camp de jour. Il est donc important de prévoir un repas qui **se conserve bien dans une boîte à lunch avec blocs réfrigérants**.

Promotion des saines habitudes de vie

Les camps de jour du CDP participent au programme **Tremplin Santé**, un programme qui vise à fournir aux jeunes un environnement qui les aide à adopter un mode de vie sain. Nos animateurs ont accès à différentes formations et activités pour les encourager dans ce processus.

Pour des idées de recettes et de lunches équilibrés, il est possible de consulter le site du programme Tremplin Santé.

portail.tremplinsante.ca/recettes

Code de vie au camp de jour

ENGAGEMENT DU CAMPEUR

Respect et comportement

Le respect et la courtoisie sont essentiels au bon fonctionnement du camp de jour. Les enfants doivent adopter un comportement respectueux envers les autres et suivre les consignes du personnel en tout temps.

Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leur enfant respecte les consignes de sécurité et les règlements du camp.

1. Respect et civisme

Les enfants doivent faire preuve de politesse et de respect envers le personnel du camp, les autres enfants, les parents, les chauffeurs d'autobus, les responsables des sorties ainsi qu'envers eux-mêmes. Le respect du matériel, des équipements et des installations est également attendu, tant au camp que lors des sorties.

2. Intimidation et harcèlement

L'intimidation et le harcèlement ne sont tolérés sous aucune forme. Des mesures disciplinaires pourront être appliquées, pouvant aller jusqu'à l'expulsion dans les cas graves.

3. Violence et agression

Toute forme de violence physique ou verbale, ainsi que toute forme d'agression sexuelle, est strictement interdite et entraînera des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'expulsion immédiate du camp.

4. Utilisation, bris ou dommages matériels

Tout dommage causé volontairement aux biens d'autrui ou aux installations devra être réparé ou remboursé par les parents de l'enfant responsable.

Tout comme les animateurs, les enfants n'ont en aucun cas le droit d'apporter : un cellulaire, des objets électroniques, des objets de valeur, des cartes à échanger, ni des objets dangereux (ex. : canifs, couteaux). Tout objet interdit sera confisqué.

À noter que les animateurs peuvent avoir un téléphone cellulaire uniquement pour les urgences (lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain du CDP), mais son utilisation à des fins personnelles est interdite pendant les heures du camp.

5. Communication des situations problématiques

En cas de difficulté ou de conflit avec un autre enfant, les jeunes doivent s'adresser à leur animateur ou aide-animateur.

6. Gestion des comportements

En cas de problème de conduite, les responsables du camp communiqueront avec les parents afin de trouver des solutions appropriées. Le camp se réserve le droit d'expulser un enfant en cas d'indiscipline grave.

Code de vie au camp de jour

7. Repas et collations

Les enfants doivent consommer leurs aliments uniquement durant les périodes prévues pour les collations et le dîner. **Les aliments contenant des arachides ou des noix sont strictement interdits.**

8. Déplacements et sécurité

Les enfants ne peuvent quitter le site du camp de jour pour se rendre au restaurant, au dépanneur ou ailleurs. Ils doivent demander la permission avant de se déplacer d'un endroit à un autre. L'animateur doit savoir en tout temps où se trouvent les enfants. **Toute tentative de fugue sera considérée comme une situation grave et pourra entraîner des mesures disciplinaires.**

9. Respect de l'environnement

Les enfants doivent disposer de leurs déchets de façon appropriée en utilisant les poubelles, les bacs de recyclage et les bacs de compost lorsque disponibles.

10. Utilisation des salles de bain

Les enfants doivent utiliser les installations sanitaires de manière responsable.

Respect des consignes lors des activités

Activités aquatiques et plans d'eau

Les enfants doivent respecter en tout temps les consignes de sécurité émises par les responsables, les sauveteurs et le personnel du camp, ainsi que les règles de civisme applicables dans les lieux publics.

Tous les enfants âgés de 8 à 15 ans doivent effectuer un test de nage lors de leur première visite à la piscine.

Transport en commun

Lors des déplacements, les enfants doivent marcher calmement, parler à voix modérée et respecter les consignes du personnel du camp ainsi que celles du personnel de la Société de transport de Montréal. Dans le métro, les déplacements se font le long des murs et en groupe. Lors de l'attente des autobus ou du métro, les enfants doivent demeurer aux endroits indiqués par les animateurs.

Lieux de sorties

Lors des sorties, les enfants doivent respecter les consignes des responsables et les règles en vigueur sur les sites visités, ainsi que les règles de civisme dans les lieux publics.

Veuillez noter que les enfants ne sont pas autorisés à dépenser de l'argent personnel durant le camp de jour ainsi que lors des activités ou sorties extérieures du camp.

Code de vie au camp de jour

ENGAGEMENT DES PARENTS

La collaboration des parents contribue au bon déroulement des activités du camp de jour. À cet effet, il est attendu que les parents :

1. Fassent preuve de civisme et de respect envers le personnel du camp, les enfants et les autres parents.
2. Maintiennent une communication polie et courtoise avec les animateurs, les coordonnateurs et l'ensemble du personnel.
3. Collaborent avec l'équipe du camp, notamment en respectant les règles établies, en transmettant rapidement toute information pertinente concernant leur enfant et en participant, au besoin, aux rencontres visant le bien-être de leur enfant.
4. Soutiennent les règles du camp de jour et encouragent leur enfant à les respecter, tout en intervenant de manière constructive en cas de problème de comportement.

Politique disciplinaire et mesures d'intervention

Bien que les enfants participent au camp dans un contexte de loisirs, ils doivent respecter les règles du camp ainsi que les consignes du personnel. En cas de comportement inapproprié, différentes interventions peuvent être appliquées.

Interventions disciplinaires

Afin de favoriser un environnement respectueux et sécuritaire, les interventions sont appliquées de façon progressive selon la gravité de la situation.

INTERVENTIONS MINEURES

Pour les situations jugées mineures, l'équipe d'animation applique les étapes suivantes :

1. Premier avertissement verbal

L'animateur ou l'animatrice rencontre l'enfant afin de :

- Discuter avec lui des raisons de son comportement ;
- Lui rappeler les attentes et les règles à respecter ;
- L'aider à identifier des solutions ou des comportements plus appropriés.

2. Deuxième avertissement

L'enfant est rencontré par l'animateur ou l'animatrice ainsi que par un membre de l'équipe de coordination afin de lui rappeler le comportement attendu.

Les parents ou tuteurs sont informés de la situation lors du départ de l'enfant et avisés qu'il s'agit d'un deuxième avertissement.

Code de vie au camp de jour

3. Troisième avertissement

Un membre de la coordination communique avec les parents ou tuteurs afin de les informer que les comportements persistent. Une discussion permet alors de convenir de mesures et de stratégies pour corriger la situation.

INTERVENTIONS MAJEURES

4. Quatrième avertissement

Si les comportements se poursuivent ou si la situation le justifie, des **mesures disciplinaires** pourront être appliquées selon la gravité des gestes posés. Ces mesures peuvent inclure une **suspension temporaire** ou, dans certains cas, une **expulsion du camp de jour**.

En cas d'expulsion, **aucun remboursement de la semaine en cours ne sera effectué**. Le camp de jour se réserve le droit d'adapter ces procédures selon la nature et la gravité des situations.

Avant toute suspension ou expulsion, l'équipe de coordination s'assure d'avoir **mis en place différentes interventions et stratégies** visant à corriger le comportement de l'enfant. Il est également à noter que **l'historique des interventions peut être pris en considération d'une année à l'autre**.



Encadrement – Santé et sécurité

Notre personnel animateur

Quelles sont les compétences de nos animateurs ?

L'ensemble des membres de notre équipe d'animateurs possède son DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur). Ce programme offre aux animateurs la possibilité de développer leur compétence en animation, leur leadership et leur créativité. Il fournit également des connaissances pour offrir des animations de qualité supérieure et sécuritaires pour les participants. Ainsi, nos animateurs sont outillés pour offrir un été rempli d'activités dynamiques, divertissantes et sécuritaires aux jeunes du camp de jour. Ce programme comprend un 28 h de contenu théorique qui doit être suivi d'un stage pratique de 32 h en animation. L'ensemble de nos animateurs sont âgés de plus de 16 ans et sont donc légalement autorisés à être animateurs de camp de jour.

En plus du DAFA, chacun des animateurs doit avoir sa certification de secourisme général et RCR à jour avant le début du camp.

Finalement, avant le début du camp de jour, l'équipe d'animateurs et de coordonnateurs participe à un pré-camp d'environ 30 h exclusivement réservé à la préparation de l'été. Dans ce pré-camp, les animateurs préparent les thématiques et les activités à grande échelle : ils préparent la danse des animateurs et commencent leur planification hebdomadaire individuelle pour chacun de leur groupe. Ainsi, dès le début de l'été, tout est mis en place pour commencer le camp sur le bon pied!

Est-il possible de rencontrer le personnel du camp avant le début de l'été ?

Les parents/tuteurs seront invités à participer à une rencontre en présentiel au CDP avec les coordonnateurs du camp. Des détails seront envoyés par courriel et mis en ligne sur le site et la page Facebook du Centre du Plateau sous peu.

Mesures de sécurité

Protocoles en place : premiers soins, allergies, sorties, urgences

Des protocoles stricts sont en place (premiers soins, allergies, sorties, activités aquatiques et situations d'urgence) et sont appliqués en tout temps conformément aux exigences de la Ville de Montréal.

Fiche médicale obligatoire et à jour

Chaque animateur a accès à la fiche médicale de votre enfant (contacts d'urgence, allergies, informations importantes). Il est essentiel de la mettre à jour avant l'été et de signaler tout changement en cours de saison.

Encadrement – Santé et sécurité

Médicaments et allergies

Gestion des médicaments

Pour que les animateurs ou responsables du camp de jour puissent administrer un médicament à un enfant, nous avons besoin d'un consentement écrit du parent et d'une copie d'une ordonnance valide. Pour ce faire, un formulaire d'autorisation médicale doit être rempli avant qu'un médicament puisse être donné à un enfant. Tout médicament devant être administré doit être fourni par le parent dans son contenant original et doit comporter les informations qui suivent :

- Le nom de l'enfant;
- La date de l'ordonnance;
- Le nom du médecin;
- La posologie et le nom du médicament.

À tous les matins, ce médicament doit être remis directement au membre de l'équipe du camp de jour responsable de l'enfant.

Aucun médicament en vente libre tels que Tylenol, Advil, etc. ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite du parent.

En ce qui concerne les EpiPen ou les bronchodilatateurs, les enfants qui en ont besoin doivent absolument les avoir avec eux en tout temps. Ils doivent aussi aviser les animateurs de l'emplacement de ceux-ci dans leur sac. Également, ils doivent être facilement et rapidement accessibles.

Si votre enfant porte un bracelet MedicAlert, il est très important qu'il le porte en tout temps et l'animateur responsable de votre enfant doit être mis au courant.

N'hésitez pas à nous faire part de toute précaution devant être prise avec votre enfant. De plus, si un enfant affiche un ou plusieurs des symptômes de maladie qui suivent, il se verra refuser l'accès au camp :

- Une fièvre de 39°C et +;
- De la diarrhée ou des vomissements.

Si votre enfant a subi des soins médicaux à la suite d'un incident, le CDP peut demander une note d'un médecin attestant que votre enfant est apte à participer aux activités du camp de jour. Par exemple, si votre enfant se présente avec un plâtre.



Encadrement – Santé et sécurité

Mesures en place pour limiter les allergènes

Afin d'assurer la sécurité de tous les enfants, le camp de jour veille à éviter la présence des principaux allergènes alimentaires.

Lors des activités culinaires, l'animateur consulte systématiquement la liste des allergies de son groupe afin de s'assurer que chaque activité se déroule en toute sécurité. Cette liste est fournie en début de semaine et les animateurs prennent le temps de la réviser chaque lundi.

Accidents et incidents

Les animateurs sont formés en premiers secours et disposent d'une trousse de soins. En cas d'accident ou de réaction allergique nécessitant une hospitalisation, les parents seront contactés immédiatement. Le transport en ambulance est pris en charge par l'organisme, et un membre de l'équipe accompagne l'enfant jusqu'à l'arrivée des parents ou du contact d'urgence.

En cas d'accident mineur ou d'incident, un rapport d'information sera rempli et devra être signé par le parent. Ce document vise à vous informer de toute situation (blessure légère, conflit entre enfants ou comportement problématique).

Hygiène et prévention

Crème solaire

Les parents doivent fournir une crème solaire (FPS 30 minimum). Les enfants doivent l'appliquer eux-mêmes; les animateurs ne peuvent le faire sans autorisation écrite. Cette autorisation est fortement recommandée, surtout pour les 5 à 7 ans.

Politique stricte en cas de poux

Si, lors d'une journée, nous apprenons ou découvrons qu'un enfant du camp a des poux, nous communiquerons immédiatement avec ses parents pour voir la possibilité qu'ils viennent le chercher. Afin de prévenir une propagation à l'échelle du camp, nous avisons par écrit l'ensemble des parents et nous conseillons à l'ensemble de nos animateurs d'attacher leurs cheveux et les cheveux longs des enfants. De plus, les parents des enfants touchés par les poux devront suivre les directives recommandées pour le traitement des poux avant que leur enfant puisse revenir au camp.

Le CDP se réserve le droit de refuser l'accès au camp à un enfant ayant encore des traces de poux ou de lentes même après un traitement. Si votre enfant a des poux, il doit rester à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée. Pour réintégrer le camp, une preuve de traitement est requise (certificat médical ou facture). Sans cette preuve, l'accès au camp sera refusé.

Encadrement – Santé et sécurité

Règlements et sécurité aquatique

Piscine publique

Conformément à la réglementation de la Ville de Montréal, les enfants de moins de 8 ans ne sont pas admis dans les piscines lorsqu'ils sont sous la responsabilité d'un camp de jour. Ainsi, les enfants de 4 à 7 ans fréquenteront les pataugeoires pour se baigner.

Pour les jeunes de 8 à 15 ans, un test de nage est effectué au début de chaque semaine afin d'évaluer leur niveau. L'accès aux zones profondes est restreint pour les enfants ne sachant pas nager.

Sorties aquatiques

Lors des sorties aquatiques, des accompagnateurs supplémentaires sont présents afin d'assurer un encadrement accru. Le port du gilet de sauvetage peut être exigé pour les enfants qui ne savent pas nager (fourni lors de l'activité).



Politiques administratives

Modalités de paiement :

Nous mettons à votre disposition plusieurs options de paiement pour rendre vos transactions plus faciles. En utilisant notre plateforme d'inscription Amilia, vous avez la possibilité de payer vos achats par carte de crédit en ligne. Au comptoir du Centre du Plateau, vous pouvez utiliser des cartes de débit, de l'argent comptant ou des chèques.

De plus, nous offrons également la possibilité de régler en plusieurs versements, sous réserve de certaines conditions.

Carte de crédit et carte de débit : Vous pouvez utiliser votre carte de crédit ou de débit pour effectuer vos paiements en toute sécurité. Nous acceptons les principales cartes telles que Visa, MasterCard, American Express, et autres. Lorsque vous choisissez cette option, veuillez vous assurer de fournir les détails de votre carte de manière précise et sécurisée.

Argent comptant : Nous acceptons les paiements en espèces. Si vous choisissez cette méthode, veuillez vous rendre à la réception du Centre du Plateau où notre personnel se fera un plaisir de vous aider.

Chèque : Les paiements par chèque sont également acceptés. Assurez-vous de libeller votre chèque au nom de l'entreprise et de l'envoyer à l'adresse indiquée sur votre facture.

Paiements en plusieurs versements : Si vous préférez étaler le paiement de votre facture, nous proposons des options de paiement échelonné sur la plateforme d'inscription *Amilia*.

Difficultés de paiement : Nous comprenons que des circonstances imprévues peuvent survenir, rendant difficile le paiement de votre facture. Si vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous sommes là pour vous aider et pouvons envisager des arrangements de paiement adaptés à votre situation.

Nous sommes déterminés à rendre votre expérience de paiement aussi simple et transparente que possible. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant nos modalités de paiement, n'hésitez pas à nous contacter.

Politiques administratives

Demande de remboursement et/ou annulation

- Vous devez remplir le formulaire de demande de remboursement en ligne via notre site Web.

Lien : [Politiques & règlements du CDP](#)

Toute annulation doit être signalée au plus tard le lundi précédent le début de la semaine annulée.

La politique de remboursement respecte les normes établies par l'Office de la protection du consommateur.

Annulation AVANT le début du camp

Vous pouvez annuler votre inscription avant le début du camp. Comme les services n'ont pas été fournis, l'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité. Seuls les frais de 1 % liés à l'utilisation de la plateforme d'inscription, *Amilia*, sont non remboursables.

Annulation PENDANT le camp

Vous pouvez annuler votre inscription au cours du séjour. Dans ce cas, vous devrez payer le coût des services déjà reçus ainsi qu'une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus. Prenez note : les frais de 1 % liés à l'utilisation de la plateforme d'inscription, *Amilia*, sont non remboursables.

Relevés 24

- Les relevés 24 pour frais de garde seront émis au début de l'année 2026 et vous seront transmis par courriel. Il est de la responsabilité du parent de fournir les renseignements nécessaires lors de l'inscription de l'enfant quant à l'attribution du relevé 24.

Aucune forme de violence verbale ou physique ne sera tolérée par la direction du Centre du Plateau (CDP).

Protection des renseignements personnels

Conformément à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels, la direction des Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont est responsable de la gestion et de la protection des renseignements personnels.

Des mesures ainsi qu'une politique de confidentialité et de sécurité de l'information ont été mises en place afin d'assurer la protection des données que vous nous confiez.

Pour toute question ou préoccupation concernant vos renseignements personnels, nous vous invitons à communiquer directement avec la direction.